

VILLENEUVE

N°28 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

& VOUS

➔ ZOOM SUR
NOS CIRCUITS DE
RANDONNÉE



Label Ville sportive des Pays de la Loire 2024

Villeneuve-en-Retz se voit attribuer un premier label dans le domaine sportif !

➔ Page 2

Rencontre avec Laurent Gauthier

Découvrez le portrait de Laurent Gauthier, nouvel élu au conseil municipal.

➔ Page 5

Collecte des encombrants & compostage

Dates, modalités d'inscription, toutes les informations dans cette rubrique.

➔ Page 10

Obtention du Label « Ville sportive des Pays de la Loire » !

Début 2024, Villeneuve-en-Retz a été labellisée « Ville sportive des Pays de la Loire ». Zoom sur l'obtention de cette distinction.

Avec 17 sports pratiqués et 850 habitants ayant une activité sportive sur la commune, Villeneuve-en-Retz a été récompensée cette année par 3 flammes dans le cadre de ce label. Le CDOS* et le CROS** ont relevé l'importance des événements sportifs sur la commune (Festiv'Asso, Fête du vélo, blackminton etc.), les équipements mis à disposition (salles omnisports, parcours santé, terrain multisports etc.) ou encore l'attention accordée au développement durable (minibus, panneaux photovoltaïques etc.). La municipalité remercie les associations sportives qui, de par leurs différentes disciplines, ont contribué grandement à cette récompense. La cérémonie de remise du label en présence des élus est prévue le 9 mars prochain.



* CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
 ** CROS : Comité Régional Olympique et Sportif

VOS INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie - Pôle Administratif

Direction générale des services
 - Accueil - Etat civil - Urbanisme -
 Ressources humaines - Vie asso-
 ciative et sports - Comptabilité
 - Communication - Police
 Municipale

31 rue des Jaunins
 44580 Villeneuve-en-Retz
 02.40.21.40.07

mairie.villeneuve@
 villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi et
 Vendredi :
 8h45-12h30/ 13h30-17h00
 Jeudi : 8h45-12h30

Mairie - Pôle de Proximité

Agence postale communale -
 France Services - CNI &
 Passeports - CCAS

1 rue de l'Elinet
 44580 Villeneuve-en-Retz
 02.51.18.06.42

France Services :
 franceservices@villeneuveenretz.fr
 CCAS :
 karen.dupont@villeneuveenretz.fr
 CNI & Passeports* :
 cnipasseport@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi & Vendredi :
 8h45-12h30/ 13h30-17h00
 Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45-12h30
 Samedi : 8h45-12h00

Mairie Déléguée

Accueil - Etat civil

24 rue de Pornic
 44580 Villeneuve-en-Retz

02.40.21.41.32

mairie.deleguee@
 villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture*

Lundi & Vendredi : Fermé
 Mardi, Mercredi, Jeudi :
 8h45-12h30

*En périodes de vacances scolaires, la
 Mairie Déléguée est ouverte uniquement les
 jeudis de 14h à 17h.

*Pour le service CNI & Passeports, les créneaux sont aussi ouverts les mardis et mercredis après-midis de 13h30 à 17h. Prendre rendez-vous obligatoirement en ligne sur notre site : La Mairie/ Démarches administratives/ Carte nationale d'identité et passeport.

Page 4 - Grand Angle

Page 5 - Le portrait

> Portrait de Laurent GAUTHIER

Page 5 - Les brèves en quelques mots

> Débat sur le PADD

> Nouveaux rythmes scolaires

Pages 6/7 - Le dossier

> Zoom sur nos différents circuits de randonnée

Page 8 - Les actualités en bref

> Salon des Arts de Printemps 2024

> Atelier numérique France Travail

> Consultation - Ancien Marché U

> Règlement des salles et tarifs

> Kevin Boyer, Peinture & Merveilles

Page 9 - L'infographie

> Voeux 2024 : ce qu'il faut retenir

Page 10 - Focus Pornic Agglo Pays de Retz

Page 11 - Tribune des groupes municipaux

Page 12 - Votre agenda



Villeneuve & Vous - Magazine municipal de la commune
Mairie - 1 place Pierre Mourain
44580 Villeneuve-en-Retz
02 40 21 40 07 / mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard FERRER, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Conception et mise en page : Claire POTIN, Chargée de communication
Crédit photos (sauf mention) : Mairie de Villeneuve-en-Retz
Impression : A Two Communication
Distribution : La Poste
Tirage : 2300 exemplaires • Dépôt légal mars 2024
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
N° ISSN : 2969-5732

Prochain bulletin : Avril 2024
Articles à communiquer à l'adresse :
communication@villeneuveenretz.fr

VOS QUESTIONS À JEAN-BERNARD FERRER

Maire de Villeneuve-en-Retz

Chères Villeretziennes, chers Villeretziens,

Notre société devient de plus en plus individualiste. Vous m'entendez souvent parler du bien-vivre à Villeneuve. Ce sujet qui me tient à cœur serait très simple à améliorer si les règles qui s'imposent étaient respectées. Ces règles ont toutes une bonne raison d'exister et chacun doit s'attacher à les respecter. La Police Municipale fait appliquer les arrêtés communaux, elle rappelle à l'ordre et verbalise mais elle ne peut évidemment pas être partout pour lutter contre les incivilités. Il nous revient donc à tous d'être acteurs du respect des règles de la vie communale. Beaucoup trop de comportements qui sont l'œuvre de personnes de tout âge, de tout quartier, sont inacceptables. Plus nous serons nombreux à nous montrer responsables, moins il y aura d'abus et plus agréable sera la vie de tous. Rappeler la règle à une personne qui la transgresse n'est pas facile et vous vaudra, comme à moi, des remarques désobligeantes, mais dites-vous que le message est passé.

La Bibliothèque municipale va-t-elle devenir gratuite ? Quels projets sont prévus pour développer la culture sur la commune ?

La gratuité de la bibliothèque est en débat au sein du bureau municipal mais pour l'instant aucune décision n'est prise. Je rappelle cependant que l'abonnement par famille s'élève à 15 €, ce qui reste très faible. Concernant la culture plus généralement, un nouvel espace dédié verra le jour prochainement dans l'ancien Marché U. Ce futur lieu sera d'ailleurs couplé à un espace sportif.

Savez-vous quand et comment va se dérouler le déploiement des composteurs collectifs sur la commune ?

Le sujet du compostage collectif est actuellement en discussion entre Pornic Agglo Pays de Retz, la municipalité et quelques membres de l'association VeR La Transition, que je remercie vivement. Le but étant de mettre en place des composteurs collectifs sur le secteur de Bourgneuf, puisque seul ce bourg possède des immeubles. Nous verrons par la suite où en installer de nouveaux.

Qu'en est-il de l'évolution du chantier de la Mairie de Bourgneuf ? Quel planning est prévu pour la suite des travaux ?

Les fouilles sont actuellement terminées et un concours d'architecte a été lancé pour élaborer un projet en vue de garder tout ou partie de l'ancien bâtiment situé à gauche de la Mairie. L'architecte a été retenue mi-décembre et le cabinet a rendu une première approche fin janvier. Le permis de construire sera quant à lui déposé dans l'année sans faute. Comme je m'y suis engagé, il y aura une réunion publique dès que la municipalité aura retenu le projet (1er trimestre ou début du 2ème).

Votre Maire, Jean-Bernard FERRER.

Posez vos questions à Jean-Bernard FERRER
en écrivant à : communication@villeneuveenretz.fr





GRAND ANGLE

9 DÉCEMBRE

JOURNÉE DE L'ARBRE -
VER LA TRANSITION



15 DÉCEMBRE

CONVENTION DE SPONSORING
AVEC JULIANE PIRON



11 JANVIER

PASSAGE DES U11 EN D1 -
SUD RETZ BASKET

16 JANVIER

GOÛTER DES AINÉS



23 JANVIER

AVANCÉE DU COMPLEXE
SCOLAIRE



26 JANVIER

VOEUX À LA POPULATION



Un nouvel élu intègre le conseil municipal de Villeneuve-en-Retz !

Très impliqué dans la vie de la commune sur les plans associatif et scolaire, Laurent Gauthier a rejoint le conseil municipal pour s'investir également en tant qu'élu depuis la démission de Valérie Pennetier.

Habitant sur le bourg de Fresnay depuis bon nombre d'années, marié et père de trois enfants, Laurent Gauthier travaille en tant que boulanger depuis ses 16 ans. Après avoir suivi un CAP en apprentissage sur Machecoul, il est en poste actuellement au Super U de Bouaye depuis plus de 30 ans maintenant.



Concernant le Comité des fêtes, l'association est un maillon très actif du territoire de par l'organisation de manifestations annuelles permettant de collecter des fonds pour restaurer ou investir dans du matériel. «Le rôle du comité des fêtes est de subvenir au besoin de matériel des associations : stand, table, banc, etc.» ajoute Laurent. Côté évènements, l'association met en place tous les ans un spectacle humoristique en mars, organise en lien avec l'APEL-OGEC de l'Ecole St Joseph les fameuses « Fresnaysies » courant juin, participe au forum des associations en proposant un marché du terroir et réalise une vente de brioches sur Fresnay pour le Téléthon début décembre.



Exemple d'affiche pour les 25 ans des Fresnaysies

A côté de sa vie professionnelle rythmée, il a souhaité s'engager en parallèle dans la vie associative de la commune en intégrant l'association de football de Fresnay en 1988, en s'impliquant dans le quotidien des écoles en 2001 et enfin en devenant président du Comité des fêtes de Fresnay depuis 12 ans. « Ce qui est important pour moi, c'est de créer du lien avec les gens » précise-t-il.

Un joli panel de temps forts qui ravit les habitants ! Depuis le 19 décembre, Laurent Gauthier a été installé en tant que conseiller dans l'équipe municipale. *«J'ai toujours eu envie de tenter l'expérience et l'occasion se présente aujourd'hui!»*. Il rejoint donc deux commissions: Communication et Vie associative et Sports. Nous lui souhaitons donc la bienvenue au sein de l'équipe !

LES BRÈVES EN QUELQUES MOTS

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Lors du conseil municipal du 19/12 et au vu des travaux du PLU, un ajustement du PADD a été débattu. Pour rappel, le PADD justifie le zonage et le règlement d'urbanisme via des orientations de développement et d'aménagement. La modification du PADD portait donc sur le rééquilibrage des logements sur les trois bourgs, l'affirmation de Bourgneuf comme pôle principal et de Fresnay comme pôle de proximité. Il a également été évoqué l'amélioration de la limitation de la consommation d'espaces et le respect de l'objectif ZAN de la Loi Climat et Résilience.



Dérogation pour un passage à la semaine de 4 jours

Depuis le 27 juin 2017, un décret rappelle la possibilité aux communes de déroger à la semaine de 4 jours et demi. Pour la rentrée 2024, le corps enseignant de la commune a fait part de son questionnaire quant au maintien ou non de ce rythme scolaire. En ce sens, un questionnaire a été envoyé aux familles afin de recueillir leurs avis sur ce sujet. Suite à cela, les conseils d'école composés des enseignants, parents d'élèves et membres de la commune ont voté en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Cette décision a ensuite été approuvée en conseil le 19/12.

TOURISME & PATRIMOINE

ZOOM SUR : NOS SENTIERS DE RANDONNÉE



(Re)découvrir Villeneuve-en-Retz par la randonnée, et pourquoi pas ? Via nos 7 circuits explorez nos espaces naturels, viticoles et de marais sous tous les angles !

Que vous soyez amoureux de la nature et grand amateur de randonnée ou encore promeneur occasionnel lors d'un week-end ensoleillé, vous trouverez chaussure à votre pied au travers des 7 circuits de randonnée que renferme notre territoire !

Si vous souhaitez vous aventurer au milieu de notre Marais Breton, trois itinéraires sont accessibles dans cette zone naturelle protégée et classée Natura 2000. Sur les circuits les Migrateurs (10.3km), les Aigrettes (10.6km) et Loyau (6.9km) vous pourrez observer une multitude d'espèces d'oiseaux emblématiques de la région ainsi qu'une flore aquatique débordante.

Côté bocage, trois autres circuits sont proposés: Le Bocage (11km), Les Champs (8.6km) et Les Hauts de St Cyr (6.2km) durant lesquels vous y observerez paysages boisés, clairières et domaines viticoles. Le Moulin de l'Arzelier est le phare emblématique de ces lieux. Enfin, si une escapade urbaine vous tente davantage, un parcours historique sur Bourgneuf (1.5km) est aussi réalisable. Plusieurs arrêts importants relatent la vie et les personnages d'autrefois via une signalétique installée tout au long de ce circuit. Cet itinéraire vous emmènera par les rues où résidaient autrefois de riches commerçants et armateurs au temps du commerce du sel de la Baie de Bourgneuf. A pied ou à vélo, profitez de nos sentiers toute l'année en n'omettant pas d'emporter avec vous vos chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo et surtout votre appareil photo pour capturer nos paysages à volonté !





Crédit photo : Le Photographe du Dimanche

Rencontre avec Marie Le Gal, experte de la destination à Villeneuve-en-Retz !

En poste depuis 17 ans à l'Office de Tourisme Marie accueille et oriente les visiteurs pour découvrir notre territoire !

Issue d'un BTS Tourisme réalisé en alternance à Noirmoutier, Marie évolue actuellement au sein du bureau situé Route de Bouin où elle effectue diverses missions qui rythment son quotidien. Accueil des nouveaux arrivants et locaux, relation avec les professionnels, conseil sur les activités, vente de billetteries et produits locaux dans la boutique ou encore mise à jour de l'agenda des animations sur le site Destination Pornic, son métier ne cesse de se renouveler au fil des années ! A Villeneuve-en-Retz, elle affectionne la multiplicité des paysages et des animations locales qui font de la commune une destination accessible toute l'année. Le Marais Breton est d'ailleurs son lieu coup de cœur ! « Il respire la sérénité et change d'atmosphère ainsi que de couleurs selon les saisons ». Alors, si vous souhaitez arpenter notre territoire, profiter de nombreux loisirs, de visites de sites touristiques ou de lieux culturels Marie vous renseignera avec plaisir à l'Office de Tourisme toute l'année et tous les jours pendant l'été !

“ **Marcher, c'est aller avec soi, sans autre recours que ses jambes et sa tête, sans autre moteur que son cœur.** ”

Ange SPANO
Adjoint à la culture et au patrimoine



Vous souhaitez consulter les fiches randonnées de la commune ?

Rendez-vous à l'Office de Tourisme de Villeneuve-en-Retz où celles-ci sont à votre disposition en version papier ou sur le site internet Destination Pornic pour télécharger chaque circuit en version pdf !



Plus d'informations sur :
<https://www.pornic.com/randonnee-a-pied-villeneuve-en-retz.html>

4 REPÈRES DE BALISAGE

Vous débutez en randonnée ? Voici un court résumé des principaux balisages que vous allez pouvoir rencontrer en vous promenant sur les sentiers de Villeneuve en Retz !



Bon chemin



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvais chemin



1 OUTIL UTILE

nommé « Suricate » permet de signaler les problèmes que vous rencontrez sur un sentier de randonnée. Erreur de balisage, panneau défectueux ou encore dépôt sauvage, remplissez le formulaire sur l'interface, localisez-le et envoyez-le. En quelques clics, les services de Pornic Agglo Pays de Retz, les fédérations sportives de nature, le Département et le Pôle Ressources National des sports de nature du Ministère sont alertés ! Soyons toutes et tous acteurs de la préservation de nos sentiers de randonnée !



Salon des Arts de Printemps 2024

Les 6 & 7 avril à la salle polyvalente de Bourgneuf aura lieu la 2ème édition du Salon des Arts de Printemps ! Aquarelles, huiles, acryliques et d'autres techniques insolites, 22 artistes et 5 sculpteurs présenteront leurs travaux de 10h à 18h. Venez à leur rencontre et participez au vernissage le samedi à 17h. Chacun aura à cœur d'échanger avec vous durant ces deux journées dédiées à l'art dans toute son envergure.

Atelier France Travail* à France Services !

Fin janvier, un atelier Pix Emploi chapeauté par France Travail a eu lieu à France Services ! L'objectif ? Accompagner les demandeurs d'emplois dans leurs recherches pour une insertion durable dans le milieu du travail en testant, développant et certifiant leurs compétences numériques. Ce dispositif vous intéresse ? D'autres ateliers vont bientôt être organisés au Pôle de Proximité, restez connectés !

**Depuis le 1er janvier 2024, France Travail remplace Pôle emploi.*



Projet Marché U : Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre

Comme présenté lors des vœux à la population fin janvier, l'ancien Marché U va être réhabilité afin de construire une salle culturelle et sportive. Le coût estimé est de 2 380 000 HT. En vue des travaux à entreprendre, la commune doit organiser un concours afin de sélectionner trois candidats qui remettront des esquisses du projet (plan d'aménagement, plan de façade). Le jury sera quant à lui composé de M. Le Maire et cinq autres conseillers municipaux. Les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations conformes au règlement bénéficieront chacun d'une prime de 10 000 € HT.



Vie associative : Mise à jour du règlement des salles municipales

Désormais, un document unique commun à toutes les salles municipales a été créé. Parmi les modifications, on note que les cautions ont été revues (500€ pour le ménage et la dégradation dans les salles polyvalentes, 500€ pour le ménage du théâtre, 1000€ pour sa dégradation et 2000€ pour la régie), les conditions tarifaires pour les habitants s'appliquent uniquement à ceux ayant une adresse à Villeneuve-en-Retz avec justificatif de domicile (l'avis de taxe foncière ne suffit plus) et les tarifs ont été homogénéisés pour les deux salles de sport lors des manifestations payantes.



Kevin Boyer, nouvel artisan à la tête de Peinture et Merveilles

Kevin Boyer, artisan peintre depuis plus de 22 ans, a récemment lancé son entreprise sur la commune nommée « Peinture et Merveilles ». Peinture intérieure, décoration, revêtements muraux ou encore peinture de sol, Kevin Boyer intervient sur l'ensemble du Pays de Retz, du Sud Loire et de la Vendée pour vos chantiers. D'avril à octobre, il propose également de réaliser vos travaux d'extérieur (peinture, ravalement de façade, nettoyage de terrasse, de chalets etc.). Devis gratuit. Contact : Peinture et Merveilles - Route d'Arthon - 06.13.01.16.41 - peintureetmerveilles@gmail.com

VOEUX 2024 : CE QU'IL FAUT RETENIR



Retour sur la cérémonie des vœux à la population 2024

Fin janvier, l'équipe municipale a prononcé ses vœux au Théâtre Caba'Retz! Comme l'an passé, le Maire, les Maires délégués et chaque adjoint ont présenté tour à tour les projets en cours liés à leurs commissions respectives. En voici quelques uns : réhabilitation de la mairie historique de Bourgneuf pour y installer le Pôle de Proximité, devenir de la Colarena, création de terrains multisports et bien d'autres. Pour clôturer cette soirée, deux mises à l'honneur ont été effectuées : Monique Cottereau, bénévole à la bibliothèque de Fresnay depuis 30 ans ainsi que François Sauvaget, porte drapeau de l'UNC depuis 50 ans. Un beau moment de convivialité essentiel à la vie de notre collectivité !

QUELQUES PROJETS À VENIR



RÉHABILITATION DE L'ANCIEN MARCHÉ U

ESPACE CULTUREL ET
SALLE DE GYMNASTIQUE



RÉHABILITATION DE LA MAISON BLANCHARD*

IMPLANTATION D'UNE
ÉPICERIE VRAC



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

PASSAGE À LA SEMAINE
DE 4 JOURS

RÉVISION DE LA SIGNALISATION

SUR LES TROIS
BOURGS



AGRANDISSEMENT DE L'ESPACE SANTÉ

ACCUEIL DE NOUVEAUX
PRATICIENS



REFONTE DU SITE INTERNET

LANCEMENT DU
DEUXIÈME LOT



AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

CRÉATION DE DEUX
TERRAINS MULTISPORTS



SALON DES ARTS DE PRINTEMPS

LES 6 & 7 AVRIL
PROCHAINS



SALON DU BIEN VIEILLIR 2024

2ÈME ÉDITION AUX
MOUTIERS EN RETZ



VOUS SOUHAITEZ (RE)VOIR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX ?

Retrouvez cet événement dans son intégralité sur notre chaîne Youtube :
<https://www.youtube.com/@mairiedevilleneuve-en-retz2713/featured>
Bon visionnage !



*La Maison Blanchard est située sur le secteur de Bourgneuf au 25 rue de la Taillée.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2024

Chaque année, une collecte des encombrants sur inscription est mise en place par Pornic Agglo Pays de Retz sur toutes les communes, dont Villeneuve-en-Retz.



En 2024, la collecte des encombrants ménagers en porte à porte aura lieu courant avril. Celle-ci se déroulera **sur inscription avant le 31 mars** en contactant la Direction Prévention et Gestion des Déchets au 02 51 74 28 10, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Sont considérés comme des encombrants, les objets volumineux exclusivement d'usage domestique qui par leur nature, leur poids et leurs dimensions peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les déchets d'équipements électriques et électroniques : télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières etc. Attention, certains encombrants ne seront pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus. Ces déchets doivent être facilement soulevés par deux personnes (maximum de 50kg).

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous et spécifiez le nombre et la nature du matériel à collecter avec un **maximum de 5 éléments par foyer**. Vous serez ensuite informés de la date exacte de collecte et il vous faudra donc déposer vos encombrants la veille au soir du jour de ramassage indiqué par téléphone. Les encombrants devront être placés à l'emplacement habituel de ramassage du bac à ordures ménagères. En dehors de cette collecte, tous ces déchets peuvent être déposés en déchèterie ou dirigés vers les ressourceries/recycleries pour les objets en bon état.

COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) impose aux collectivités de proposer aux particuliers une solution de tri des biodéchets.

Qu'est-ce-que des biodéchets ? Il s'agit des déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, produits périmés non consommés etc.) et du jardin (déchets verts, feuilles mortes, tontes de pelouse etc.).

Qu'impose la loi ? Les collectivités sont responsables de la mise en œuvre de la loi AGEC pour les particuliers. La communauté d'agglomération a donc l'obligation de proposer une solution pour trier les biodéchets des particuliers, et cela se traduit concrètement par le compostage individuel et collectif. Plusieurs dispositifs sont déjà mis en place depuis quelques années par l'Agglo pour se conformer à cette loi comme la distribution d'un composteur pour toutes les nouvelles constructions, la mise en place d'une aide de 40€ pour l'achat d'un composteur ou encore l'installation de composteurs collectifs en zone d'habitat dense avec sensibilisation et formation des usagers. A Villeneuve-en-Retz, seul le bourg de Bourgneuf est concerné par l'installation d'un composteur collectif.



Le saviez-vous ? Si votre bac est présent sur la voie publique en dehors des jours de collecte des déchets générant ainsi des problèmes d'hygiène et de sécurité, Pornic Agglo Pays de Retz se réserve le droit de procéder à son retrait. Pour rappel, pensez à sortir vos bacs à partir de 19h la veille du jour de collecte !

..... Cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT. Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. Le prochain bulletin municipal paraîtra semaine 27 (du lundi 1 au vendredi 5 juillet). La date butoir pour publication dans ce numéro des articles de l'expression des groupes municipaux est fixée au : Mercredi 22 mai 2024 - 18h. Passé ce délai, l'article ne sera pas pris en compte et ne sera pas publié.

Villeneuve pour Tous

Le groupe Villeneuve pour Tous est déçu.

En 4 ans, aucun compte rendu de la commission de l'adjoint à la Culture n'a été diffusé. Celui-ci ne l'a fait pas vivre. Par contre, lors du Conseil Municipal du 19 décembre, l'adjointe aux associations a fait part de son initiative concernant la tenue d'un spectacle. Le rôle de chacun semble mal défini entre les adjoints. En réponse à nos questions, Mr le Maire, a affirmé que la future structure jeux sera installée sur le stabilisé près du terrain synthétique. Nous continuons de dire que cet emplacement n'est pas adapté. Nous doutons même qu'une réflexion ait été initiée. De même, le Maire, nous a répondu qu'en absence de subventions, l'achat de caméras de sécurité pourtant évoqué en Conseil Municipal ne se fera pas. Là aussi, nous regrettons ce choix compte tenu de la dégradation sociétale. Le projet sportif et culturel à l'emplacement du Marché U ne cesse de changer. Le bâtiment existant serait rasé pour y construire des logements. La nouvelle structure serait érigée à l'emplacement du parking. Nous tenons à vous signaler que l'adjoint aux finances a lui-même soulevé un problème : cela va coûter plus cher que le budget initial. Il est fortement dommageable que nous devions quémander des informations importantes pour le bon fonctionnement de la commune alors que Mr Le Maire, s'est engagé à travailler avec l'opposition de façon constructive.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous »

.....

Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre

.....

Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz » n'a pas communiqué de tribune libre



VOTRE AGENDA



Vous souhaitez communiquer sur vos animations ? Prenez contact avec communication@villeneuvevretz.fr



Loto

9 mars - L'APEL-OGEC Sacré Cœur organise un loto - Salle polyvalente de Fresnay. Ouverture des portes à 18h. Réservations par SMS au 06.73.53.26.52



Dîner dansant

9 mars - Le Groupement de Sauvegarde du Port du Collet organise un dîner - Salle Jean-Varnier aux Moutiers-en-Retz. Contact : 06.77.36.28.55



Sortie - Bateaux Nantais

14 mars - Le CCAS organise une croisière déjeuner sur les Bateaux Nantais. Promenade en bateau, repas et musique sont au programme. Départ 8h30 - Salle Polyvalente de Bourgneuf.



Thé dansant

14 mars - L'UNC organise un thé dansant de 14h30 à 19h30 - Salle polyvalente de Bourgneuf. Contact : Patrick Guidat - 06.42.76.81.44



Représentation - Troupe « Les 3 coups »

Du 15 au 17 mars - La Troupe de Machecoul vous propose sa nouvelle pièce « A part ça tout va mal ! » au Caba'Retz ! 15 & 16 mars à 20h30 et 17 mars à 15h. Réservations : 06.68.81.70.53



Loto

29 mars - L'ASR Football organise un loto animé par Robert à 20h - Salle polyvalente de Fresnay. Nombreux lots à gagner. Contact : 06.23.22.76.24

Tournoi de badminton

6 avril - L'association Bad Retz organise un tournoi de badminton pour les 25 ans du club. Contact : Michel Chiavassa - badretz2015@gmail.com

Concert

7 avril - Les Jeunes de Bourgneuf organise un concert à 15h au théâtre municipal. Entrée gratuite. Bar et gourmandises sur place.

Vide grenier

14 avril - L'Amicale Laïque de l'Ecole Ostréa organise un vide grenier à la salle des sports de Bourgneuf. Accueil du public dès 8h. Contact : amicaleostrea@hotmail.fr

Un dernier pour la route

20 & 21 avril - Spectacle de Daniel Camus : 20 avril - 20h30 & 21 avril - 14h30 au théâtre. Réservations : billetweb.fr/un-dernier-pour-la-route4

Randonnée VTT et pédestre

21 avril - L'APEL-OGEC de l'école St Joseph organise sa randonnée VTT et pédestre annuelle ouverte à tous ! Inscriptions sur place au matin.

Super Loto

26 avril - Sud Retz Basket organise un loto à 20h - Salle polyvalente de Fresnay. 75 lots avec joker. Réservations : 06.67.72.72.00



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS HORS MANIFESTATIONS



La Pétanque Novembourgeoise - L'année 2024 sera peut-être un tournant pour notre club. De nouvelles recrues de haut niveau sont venues enrichir notre effectif, ce qui devrait nous permettre de franchir un cap. Parmi celles-ci, Toni Zimmer qui est le joueur du comité 44 qui a marqué le plus de points au classement FFPJP. De plus, nous avons prouvé le 3 novembre dernier que notre équipe menée par Didier Salvador aidée par les bénévoles, était capable d'organiser un grand tournoi (150 équipes) avec de grands noms du sport français pour la cause du cancer. Nous avons déjà exprimé notre souhait à la municipalité, de reconduire cet événement, une rencontre est prévue courant février, avec M. Le Maire pour lui exprimer nos besoins.



Twirling Club Fresnay - Le club compte 30 solistes et 10 équipes. La première partie de l'année a été marquée par une atteinte à 100% des objectifs. Les championnats ont débuté en janvier et se terminent en juin. Cette année les twirlers vont visiter le pays avec des déplacements à Noyon (60), La Motte Servolex (73) et Limoges (87). Cette saison est un tournant dans la vie de l'association. Tout d'abord car il s'agit de la 10ème année d'existence du club : c'est une étape importante. Le challenge que s'était lancé les deux sœurs, Laura et Jessica Lelièvre, soutenues par leur maman, est une véritable réussite. Ensuite parce qu'il faut accompagner les twirlers les plus expérimentés à devenir monitrices et ainsi entraîner les tous nouveaux licenciés.



Pour plus de détails sur ces animations, rendez-vous sur notre site internet/ page Facebook/ application IntraMuros.